

# Le PONTIVYEN



N° 16  
Octobre  
1987

Informations locales

Edité par la ville de Pontivy

## La RENTRÉE sous le signe de la JEUNESSE...



*Pontivy, ville universitaire ? Un pas en ce sens a été fait avec les trois cours d'enseignement supérieur (B.T.S.) ouverts cette année et dont les étudiants ont été reçus à la salle des fêtes.*

(Lire p. 7).

## ... et sous celui de l'AMITIÉ

*C'est le sens que le Maire a donné à l'accueil de quelque 150 délégués de WESSELING, venus célébrer le 15<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage.*

*Ci-dessous : MM. MULLER et KONDA, faits citoyens d'honneur de notre Ville*

(Lire pp. 10-11).

- L'actualité municipale (pp. 4-6)
- Comment est instruit un « permis de construire » (pp. 18-19)
- De l'ÉTÉ à la SAISON THÉÂTRALE (pp. 15-17)



## Les adresses et numéros de téléphone des services de la Ville

### SERVICES ADMINISTRATIFS

Hôtel de Ville	8, rue de la Mairie	97 25 00 33
Service culturel (réservation)	Mairie	97 25 00 33
Services scolaires et sports (réservation)	Mairie	97 25 00 33

### SERVICES SOCIAUX

Centre Communal d'Action Sociale	Mairie	97 25 00 33
Services d'Aides Ménagères	Mairie	97 25 00 33
Foyer Logement Personnes Agées	3, rue de la Plage	97 25 44 08
Crèche municipale	15, rue Général-Quinivet	97 25 56 06
Halte-garderie	15, rue du Général-Quinivet	97 25 11 45
Restaurant social	15, rue Général-Quinivet	97 25 11 81
Restaurant social	Rue Darcel-Stival	97 25 41 88

### SERVICES TECHNIQUES - Rue de Porlorino

Service des eaux	Rue de Porlorino	97 25 22 20
Station des eaux	Rue des Frères-Cornec	97 25 03 64
Service de répurcation	Rue de Porlorino	97 25 22 20
Station d'épuration	Signan	97 25 27 84
Service des jardins	Rue de Porlorino	97 25 22 20
Service des serres	Rue Jouanguy	97 25 10 88
Cimetière	Avenue Maurice-Ravel	97 25 13 12

### SERVICES DIVERS

Salle des fêtes	Place des Ducs-de-Rohan	97 25 06 16
Bibliothèque municipale	Place des Ducs-de-Rohan	97 25 42 32
Château des Rohan	Place des Ducs-de-Rohan	97 25 12 93
Office du Tourisme	La Malpaudrerie Rue Général-de-Gaulle	97 25 04 10
Sapeurs-pompiers		
• services administratifs	31, rue d'Iéna	97 25 03 20
• services secours		18 17
Commissariat de police	Rue de Rivoli	97 25 00 49
Ecole de Musique	Rue de Porlorino	97 25 11 99
Piscine couverte	Rue de la Paix	97 25 01 05
Piscine plein air	La Plage	97 25 10 57
Bains-Douches	Quai Presbourg	97 25 04 28
Terrains des sports	26, rue Jean-Jaurès	97 25 04 28
Gymnase Ferdinand-Le Drogo		97 25 05 23
Gymnase de Kerjalotte	Av. Romain-Rolland	97 25 00 33
Syndicat d'Expansion Économique	Mairie	97 25 00 33
Syndicats Touristiques et Pays d'Accueil	Mairie	97 25 00 33

## RENTRÉE...



Ce numéro du « Pontivyen », préparé pour le début de l'automne, est plein de bonnes nouvelles ; et je m'en réjouis.

Si on regarde en arrière, on ne peut qu'être satisfait de l'ÉTÉ 1987 à Pontivy. Le beau livre consacré à notre Ville, à ses grandes heures dans l'histoire, à ses activités d'aujourd'hui, à son économie, a suscité, parmi nos concitoyens autant qu'à l'extérieur, un intérêt qui témoigne de la passion pour les réalités locales. Le château et les concerts ont attiré un public qui s'élargit d'année en année : ces succès contribuent au rayonnement de notre cité, au cœur de la Bretagne. Et il y a eu les FOLKLORIES dans la seconde quinzaine d'août : un ensemble de manifestations qui allient qualité, amitié et joie d'une jeunesse enthousiaste et que nous espérons accueillir de nouveau.

Cet été 1987 a vu encore les couleurs pontivyennes défendues avec ardeur par des SPORTIFS valeureux ; et nous les félicitons. La Ville va continuer son aide à tous les clubs et poursuivre la réalisation d'équipements.

Les semaines dernières, outre les nombreux élèves de nos écoles, collèges et lycées — une des richesses de Pontivy —, sont arrivés des jeunes entrant dans l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Aux côtés des responsables des établissements qui ont créé ces B.T.S., j'ai eu le plaisir, en les accueillant, de redire toute la joie que nous avons de voir ainsi s'amorcer la vocation universitaire de notre ville en Bretagne centrale.

Devant nous, ce sont d'autres ESPOIRS. Les uns pour l'aménagement urbain : l'extension du secteur piétonnier et le début des travaux dans le quartier de Tréleau. Les autres pour la réponse aux besoins sociaux : nous avons l'assurance du démarrage de la seconde tranche du Grand Parc ; et l'acquisition de l'ancienne clinique Saint-Ivy va permettre de réaliser en ce lieu, en pleine ville, un nouveau foyer-logement pour nos anciens.

Une rentrée donc sous le signe de la confiance en notre avenir.

Joseph LECUYER,  
Maire de PONTIVY,  
Conseiller Régional de BRETAGNE.

4 Le 17 octobre

## Au Lycée Joseph-LOTH

L'actualité...

### Inauguration (le matin) - Portes ouvertes (l'après-midi)

La première tranche des aménagements prévus au Lycée Joseph-LOTH est achevée. Il s'agit des bâtiments nouveaux dont la façade donne sur la rue Saint-Jory.

Cette réalisation dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Région de BRETAGNE sera inaugurée le 17 octobre par M. BOURGES, Président de l'Assemblée Régionale.

L'après-midi de ce même samedi 17 octobre, une opération « Portes ouvertes » permettra aux Pontivyens de visiter cette partie neuve ; mais aussi de constater combien est indispensable la suite des travaux : la modernisation de la partie ancienne.

#### L'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

C'est un des grands chantiers que PONTIVY lance pour sa modernisation. Il a été élaboré et sera réalisé en liaison avec tous les responsables réunis au sein du « Syndicat Intercommunal d'Expansion Economique » que préside M. CAVAILLE. Nous l'avons présenté en détail ici même (n° 13, janvier 1987).

Le groupe de travail du S.I.E.E., animé par le Maire de PONTIVY, après avoir mis au point et arrêté les dispositions techniques, s'attache maintenant à donner à cette réalisation son assise régionale.

Le problème des ordures ménagères se pose en effet partout ; et l'usine pontivyenne est conçue pour servir à tout un ensemble géographique...

Aussi les réunions ont-elles commencé, pour la mise en place d'un nouveau syndicat intercommunal, qui groupe les « clients » de l'usine. Tous les maires concernés avaient, bien entendu, pu suivre l'évolution du projet ; mais il faut maintenant une réunion organique.

Avec les conseillers généraux, une première étape a été franchie le 16 septembre. Ils étaient dix, représentant les cantons de PLOERMEL, JOSSELIN, MALESTROIT ; ceux de SAINT-JEAN-BREVELAY, ROHAN, LOCMINE, BAUD, GUÉMENE-SUR-SCORFF, CLÉGUÉREC et PONTIVY.

Tout pourrait être au point avant la fin de l'année ; et le chantier s'ouvrira au cœur de la zone industrielle de PONTIVY.

#### UN AUTRE PROJET INTERCOMMUNAL

D'autres réunions ont eu lieu à la Mairie, groupant cette fois PONTIVY et dix communes entourant la ville. Il s'agit de la gestion du centre de secours.

L'équipe de nos pompiers a en effet une vocation au-delà de la ville ; et ceci appelle, là encore, un accord organique entre les communes concernées à propos de la Protection Civile.

... municipale

## Les soucis sociaux de la Ville

### 1. LE BUREAU D'AIDE SOCIALE MIEUX INSTALLE

Avec la création de l'Hôtel de Police dans l'ancienne Maison des Syndicats, des locaux vont être libérés dans le bâtiment du Tribunal.

Dans ce bel immeuble qui appartient au Département, la Ville est en effet locataire d'une aile où était installée la Police Municipale.

On sait que la Police, au 1<sup>er</sup> janvier prochain, sera « Nationale » et occupera son nouvel « Hôtel ». Les « gendarmettes » (c'est-à-dire les

agents féminins contractuels à temps partiel qui restent du personnel municipal) auront, elles aussi, leur siège dans cet Hôtel de Police.

La Ville a donc décidé une nouvelle utilisation des locaux libérés dans l'aile du Tribunal. Là seront transférés les services du Bureau d'Aide Sociale, qui deviennent de plus en plus essentiels au fur et à mesure que se développe la politique sociale de l'équipe municipale.

### 2. VERS UN SECOND « FOYER-LOGEMENT DE PERSONNES AGEES »

Le Foyer-Logement, qui, près du Grand-Parc, accueille les retraités et retraitées, ne suffit pas à répondre aux besoins.

Aussi le Bureau d'Aide Sociale a-t-il décidé la création d'un second établissement.

Il sera implanté sur l'emplacement de l'ancienne clinique Saint-Ivy, 116 rue Nationale, dont l'achat va être effectué. On peut remercier Mme LIOT, propriétaire des bâtiments, de sa compréhension lors de la négociation avec la Ville.

Ce foyer comportera 70 logements, et sera réalisé par l'Office départemental d'H.L.M.

Le projet détaillé est en cours d'étude et devrait être prêt pour la fin de l'année. Les crédits utiles seront accordés.



• L'ancienne clinique Saint-Ivy.

### 3. UNE NOUVELLE TRANCHE DE 100 LITS AU GRAND-PARC

Avant même que ne soit achevée la première tranche du Grand-Parc (120 lits), la demande d'une « suite » était défendue par le Maire.

Lors de l'inauguration (voir notre N° 14 de mai dernier), M. LECUYER rappelait ce vœu très ferme et indiquait que « l'avant-

projet détaillé de la 2<sup>e</sup> tranche » était prêt.

Il s'agit de 100 nouveaux lits et un total de 20 millions de francs de travaux, financés comme la première tranche par une coopération entre les collectivités régionales et départementales, le Centre Hospitalier et une série d'emprunts.

Or cette réalisation sera inscrite au « Contrat de Plan » que la Région a élaboré avec l'Etat, et verra donc le jour dans les mois prochains.

Le calendrier proposé par le Maire : « ouverture début 1989 », devrait donc être tenu ».

### L'ETUDE DU CABLE

Comme décidé par le Conseil Municipal le 23 juin, le « câblage » de PONTIVY a été mis à l'étude : les conclusions de T.D.F. quant à la faisabilité, devraient être déposées avant la fin de l'année.

Rappelons que le « câble », ce serait un réseau sur lequel chacun — s'il le désire — pourrait se brancher et recevoir des émissions T.V. de multiples origines, y compris celles diffusées par le futur satellite.

#### Mots croisés

### Connaissez-vous PONTIVY ?

#### HORIZONTALEMENT

I. Quartier de Pontivy. - II. Négatif à Tavistock. Société sportive de Pontivy. - III. Etablissement public de Pontivy. - IV. A ne pas souhaiter aux Pontivyens même si elles sont naturelles. - V. Initiales d'un ancien maire de Pontivy. S'entend dans les maternelles. Signifie qu'on y passe. - VI. Lettres de Neulliac. Rue de Pontivy. - VII. Partie du budget de la Ville de Pontivy (voir « Le Pontivyen » n° ). - VIII. Fait également partie de ce budget. - IX. Changer d'air... sans quitter Pontivy. Dans la rue de Kéromod.

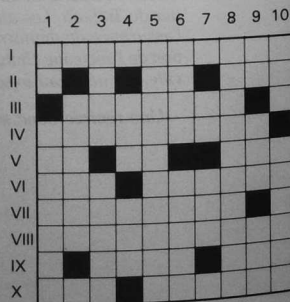
X. S'entend rarement dans la salle des mariages. Il faut l'attendre pour partir.

#### VERTICALEMENT

1. Au bout de Kervers. Autre... quartier de Pontivy. - 2. Rue de Pontivy dans le quartier I, horizontal. - 3. S'unit à la Sarthe (à contre-courant). Prénom masculin. - 4. Bout de mur. Salut romain. - 5. S'intéressent à nos amies les bêtes. - 6. Rue de Pontivy. Agrémental. - 7. Sans religion (phonétiquement). Font partie de Kéropert. - 8. Le réservoir de Kerousse en a pris le relais. - 9. Dans le

ton. En rétablissant l'ordre, vous rétablissez l'égalité. Grossit la Volga. - 10. On l'a bien en tête. Adjectif musical.

CLM.



#### SOLUTION DU PROBLÈME PARU DANS LE N° 14

Horizontalement : I. Chaudères. II. Biervenu. III. Epure. IV. OAS - FF. V. Ri - Gel - Feu. VI. Industries.

VII. Vis - Ai. VIII. Nia - Sao. IX. Gondole. X. Echangeurs.

Verticalement : 1. Calorifuge. 2. Bain - ADC. 3. AB - DV (Duperré Victor). 4. Vie - Guinda. 5. Dépenses. 6. Inu - Alg. 7. Ivry. 8. Réa - Fils. 9. Fée - Air. 10. Surfusions.

## L'élargissement du secteur piétonnier

Rejoignant non seulement l'ensemble des commerçants pontivyens, mais aussi tous les Pontivyens, M. LECUYER a affirmé à maintes reprises qu'il fallait donner, au dynamisme du Centre Ville, tous les moyens de se développer.

Il importe tout d'abord de dégager ce Centre des encombrements qu'entraîne la circulation de transit. A cette volonté correspond la déviation dont,

dossier après dossier, le projet avance.

Mais, parallèlement, il faut faciliter la démarche commerciale. C'est-à-dire non seulement débarrasser les rues des camions qui ne font que traverser PONTIVY, mais aussi réserver des voies centrales aux seuls piétons.

La partie déjà réalisée (rue du Fil) est un succès.

L'aménagement d'un nouveau secteur — Place du Martray et rue du Pont — va donc commencer en janvier 1988 ; dans la ligne de l'étude menée l'an dernier et que « Le Pontivyen » a présentée dans son numéro de janvier 1987 (p. 5).

### LA RUE JULIEN-GUIDART

Le plan d'aménagement du quartier de Tréleau va connaître (en janvier) sa première étape : la réfection de la rue Julien-Guidart.

La reconstruction du quartier Clisson appelle et permet cet aménagement d'ensemble qui va transformer le Pontivy de la rive droite.

## LA NOUVELLE MAISON DES SYNDICATS

Comme prévu, les différents syndicats ont quitté ce qui va devenir l'Hôtel de Police et se sont installés dans les locaux réaménagés des étages de l'ancienne Ecole Marie-Curie de la rue Jouanno.

Cette nouvelle implantation a jusqu'au dernier moment provoqué ici ou là quelques complications : il a même fallu un référé en Justice. Mais tout est bien qui finit bien.



## Les cars Loudéac/Pontivy

Un autre sujet controversé dans notre bonne cité est la liaison LOUDEAC/PONTIVY. De ferroviaire, elle est devenue routière.

Comme l'a suggéré M. LECUYER, et comme a bien voulu le confirmer une réunion officielle tenue en juillet à la Mairie de PONTIVY, ce changement peut n'être pas définitif.

Les élus régionaux continueront de suivre ce dossier, ainsi que l'expérience du nouvel « autorail économique » qui va être mis en service sur la ligne de GUINGAMP/CARHAIX.

En fonction des résultats de celle-ci, une hypothèse sera éventuellement examinée pour PONTIVY. Et, on le sait, le Maire souhaite qu'alors l'étude porte non seulement sur la partie PONTIVY/LOUDEAC, mais sur la liaison complète : AURAY/PONTIVY/LOUDEAC/SAINT-BRIEUC.

• Nos photographies : Les représentants des entreprises en visite dans les locaux qui accueillent désormais la C.G.T. ; et, en bas, des responsables C.F.D.T. en cours d'installation.

## Des étudiants à Pontivy Un excellent accueil

Comme chaque année, la presse locale a publié en septembre des articles sur la rentrée scolaire. Aucun n'a évoqué de « problèmes ». Tous ont enregistré des éléments favorables, telle cette installation dans les locaux rénovés de l'école Jules-Ferry d'un « Centre-Bibliothèque » pour l'informatique et l'audio-visuel ; ou le « module d'espace moteur » créé pour les tout-petits à la maternelle Paul-Langevin ; et bien entendu les nouveaux locaux du Lycée Joseph-Loth.

Mais ce sont les nouvelles formations B.T.S. qui ont été les vedettes de cette rentrée.

Certes, il y avait déjà une préparation de « Brevet de Technicien Supérieur » au Lycée Agricole. Mais l'ouverture de 3 classes B.T.S. d'un coup donne pour la première fois à PONTIVY une couleur de ville universitaire.

Rappelons que les 4 B.T.S. sont :  
 — « Industries agro-alimentaires », au Lycée Agricole.  
 — « Techniques agricoles et gestion d'équipement » (qui existait déjà au Lycée Agricole).  
 — « Commerce » au Lycée Joseph-Loth.  
 — « Tourisme » au Lycée Saint-Ivy.

Cette arrivée de plus de 100 étudiants avait amené la Ville à prévoir l'ouverture d'une petite « cité » spécialisée dans l'ensemble H.L.M. du STIFFEL. Cette réservation n'a pas été nécessaire. Des chambres ont été trouvées par tous les jeunes dans PONTIVY. Des projets de rénovation, d'aménagement, sont même signalés un peu partout qui permettront sans doute de

faire face à l'arrivée d'un effectif double l'an prochain puisque les B.T.S. se préparent en 2 années. Des artisans ont trouvé là un nouveau marché et c'est une retombée heureuse de ces créations.

### QUELQUES AUTRES FAITS A NOTER :

— Les étudiants de la section tourisme au Lycée Saint-Ivy ont d'ores et déjà lancé quelques idées originales en guise d'exercices pratiques, comme l'organisation d'un voyage en Polynésie.

— Le Collège Agricole a ouvert une préparation au Baccalauréat agro-alimentaire par la voie de l'apprentissage. Ceci à titre expérimental.

— Au Lycée Agricole, le centre de formation continue (stages pour les adultes) s'ouvre à des activités de caractère économique y compris pour les femmes. (La déléguée régionale à la condition féminine est venue inaugurer ces sections.)

— Au GRETA (Groupe des établissements publics pour la Formation continue), des innovations également : des cours de promotion sociale en informatique, dactylo, automatisme, électricité...

— Dans ce domaine de la Formation, la Chambre de Commerce et d'Industrie (C.C.I.) du Morbihan joue aussi la carte de Pontivy. Elle a loué un immeuble, en attendant un achat (on sait qu'elle est candidate à l'acquisition de l'immeuble MASSART à l'angle de la Plaine et de la rue Nationale).

La C.C.I. a en effet décidé de décentraliser, de LORIENT à PONTIVY, l'I.G.E.C.O. (Institut de Gestion Commerciale) et de créer un « Institut des Forces de Vente ».

## Les effectifs scolaires (voici 5 ans, l'an passé et pour cette rentrée)

Ecoles primaires et maternelles	1982-1983			1986-1987			Rentrée 87		
	1982-1983	1986-1987	Rentrée 87	1982-1983	1986-1987	Rentrée 87	1982-1983	1986-1987	Rentrée 87
<b>1. DANS LE SECTEUR PUBLIC</b>									
Paul Langevin : primaire	278	197	180	Lycée Joseph-Loth	695	706	790		
maternelle	137	85	82	Collège Romain-Rolland	782	929	850		
Albert-Camus : primaire	162	129	131	Collège Rue Le Goff	356	375	385		
maternelle	132	83	90	L.E.P. Rue-Charl.-Gounod	382	393	391		
Four-à-Chaux : primaire	164	154	166	Lycée Agricole	314	264	324		
maternelle	105	112	109	L.E.P. Agricole	206	254	246		
Kéropert : primaire	65	62	74						
maternelle	62	67	57						
Jules-Ferry : primaire	145	153	155						
perfectionnement	24	20	20						
Les Récollets	97	72	76						
Quinvivert	94	109	100						
Stival	87	103	116						
<b>TOTAUX</b>	<b>1564</b>	<b>1346</b>	<b>1356</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>2735</b>	<b>2921</b>	<b>2986</b>		
<b>2. DANS LE SECTEUR PRIVÉ</b>									
Le Château : primaire	198	212	214	Lycée Jeanne-d'Arc	619	637	725		
maternelle	145	141	141	Collège Saint-Ivy	765	822	870		
Cl.-Marquet : primaire	192	105	92	Saints-Anges	1353	1280	1213		
maternelle	118	84	61	Coll. Agricole Sts-Anges	265	267	267		
N.-D. de Joie	132	71	89						
Les Sts-Anges	132	71	89						
Stival	25								
<b>TOTAL</b>	<b>810</b>	<b>698</b>	<b>703</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>3002</b>	<b>3006</b>	<b>3075</b>		

## OUESSELÉBOUGOU à la Mairie



• Lors de leur venue à Pontivy, à la mi-juin, les six responsables africains, délégués de la ville jumelée de OUESSELÉBOUGOU (au MALI), avaient apporté de nombreux cadeaux, œuvres des artistes locaux. Ces beaux objets typiques, d'une civilisation très différente de la nôtre, sont désormais exposés dans les vitrines du salon d'attente, à la Mairie.

### EXPO-PLANTS : une nouvelle initiative de l'APOME

L'équipe municipale avait dès 1983 voulu que la gestion de la Foire-Exposition fut confiée à un organisme indépendant qui aurait (aussi) la charge de promouvoir diverses manifestations économiques : l'APOME.

Deux initiatives ont ainsi été prises cette année :  
• Début juillet, ce fut « EXPO-PLANTS ». Une rencontre qui attirera 1500 personnes au Parc de Kéropert : producteurs et distributeurs de plants de pommes de terre. Une réalisation conjointe de l'APOME et du Syndicat Professionnel régional.

• Fin septembre, autre innovation : le *Week-end de l'occasion*. Caravanes, bateaux, motos, voitures, vélos, tondeuses à gazon, motoculteurs, etc., on trouvait de tout à Kéropert.

Bravo à l'APOME. Et vive l'initiative au service du rôle régional de Pontivy !

□ Animation réussie par le Comité des Fêtes pour la Saint-Jean 1987 : mini-motos, spectacle pyrotechnique sur le bassin des Récollets.

□ Le Réveil Laïque a organisé début juillet, une rude « Fête du Vieux Pontivy » avec ragout, tripes et crêpes !

□ A la mi-juillet, belle braderie de la rue du Fil.

□ Un film sur Pontivy a été réalisé par quatre enseignants du Lycée Agricole : Mme DERRIEN, Mlle TOURNAY et MM. PORGROULT et GUEGUEN. Avec une musique de Roland BECKER.

□ La soirée du club des Amis de Stival, fin juillet, aussi bien que les Fêtes de Stival, le 10 août, ont été des succès.

### La promotion du Morbihan Intérieur

Au début de juillet, s'est tenue à Noyal-Pontivy une réunion de trois « Syndicats de communes à vocation économique ». Une « Fédération morbihannaise » est née qui vise à unir ces syndicats au service de la promotion du Morbihan intérieur.

La présidence a été confiée à M. CAVAILLE. M. Michel MORVAN (du Pays Pourlet, à Guéméné) et M. Michel GUEGAN (du Pays de Ploërmel) sont les autres responsables de cette Fédération.

La ville de Pontivy, qui participe activement au « Syndicat Intercommunal d'Expansion Economique » de sa région est partie prenante de cette action. Nous y reviendrons, notamment lorsque la Fondation avec laquelle le Morbihan compte passer contrat pour ces actions de promotion, aura présenté ses premiers projets...

## PONTIVY Capitale de la pêche



Le Ponds Club de Pêche a brillamment organisé le 25 juillet (notre photo), la rencontre France/Belgique de « Pêche au coup » que nos amis d'Outre-Quévrain ont gagnée de grande lutte. Il y avait parmi les concurrents une brochette des champions du monde des dix dernières années.

Très remarquable aussi le « marathon » de fin août : 36 champions à l'Etang du Val-Vert.

• Rappelons que la « Maison de la Pêche », aux Récollets, est au programme des réalisations prévues.

\*\*\*

◊ Autre réalisation aux Récollets : la salle pour les cours et les entraînements de danse. L'aménagement va commencer.

◊ Des « classes du patrimoine », dont nous évoquions le projet (n° 14), vont bien être accueillies dans la « Maison de Mme PIERRE ». Les premiers groupes arriveront ce trimestre. Comme les classes de neige, ou les classes de mer, ces « classes du patrimoine » ont un objectif pédagogique : la découverte des richesses architecturales et traditionnelles d'une petite région.

◊ Les élèves de Terminale G du lycée Joseph-Loth ont lancé une enquête sur « Entreprises et Nouvelles Technologies ».

◊ 54 élèves des Saints-Anges et de Jeanne-d'Arc, étaient à Wasseling pour une semaine, du 30 août au 6 septembre.

### M. DOUSSARD nouveau directeur de l'Ecole de Musique

M. LOWRY, qui dirigeait les Ecoles de Musique de Pontivy et Vannes, a été nommé directeur adjoint du Conservatoire National de Lyon.

C'est M. DOUSSARD, âgé de 29 ans, qui, venant de Dreux, lui succède dans notre cité.

• Mme LE MOAL a reçu la médaille des Sports de la Ville : elle assure, depuis 17 ans, le secrétariat de l'Office Municipal des Sports.

• Les 50 ans d'activité professionnelle de Louis ROBIC, premier adjoint au maire, lui ont valu d'amicales festivités et quelques articles hauts en couleur dans la presse locale. Bravo P'tit Louis ; et que ça continue !

• Mme Annick de GEYER d'ORTH a été faite officier dans l'ordre national du Mérite. Avec des parrains de haut rang : le général PERRON, président des F.F.L., et Mme MAUTRAN, ancienne secrétaire du général de GAULLE.

• M. ONNO a été fait officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Nos félicitations à ces deux promus.

◊ Les « premières » du lycée Jeanne d'Arc ont été fin juin en « voyage découverte » à Paris. Deux fois, cent élèves ont visité la cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette, le musée d'Orsay, le Palais de la Découverte.

◊ Le Centre Aéré a accueilli 220 jeunes de 2 à 14 ans. Le maire de Pontivy leur a rendu visite fin juillet.

Anne LE JELOUX-CHAUVEL, déjà auteur des « Grandes Heures », a écrit des « Contes du Terroir » que les Tréteaux du Blavat interprètent à l'antenne R.B.G.

La section Amnesty International a eu la joie d'apprendre que l'artiste ukrainien, dont elle soutenait la cause, a été libéré : il était en hôpital psychiatrique à Dniepropetrovsk depuis onze ans...

◊ Deux colonies de vacances (200 jeunes) ont été accueillies cet été au collège Romain-Rolland et au collège agricole.

◊ 33 jeunes Allemands de Wehr (Forêt-Noire) ont été reçus en juillet au collège Romain-Rolland. Les Pontivyens étaient allés à Wehr en mars.

Ce furent les 12 et 13 septembre tout à la fois d'émouvantes cérémonies et un ensemble de rencontres amicales, dignes de ce qu'avait été le 10<sup>e</sup> anniversaire, célébré - lui - à WESSELING.

La forte délégation allemande était conduite par M. Alfons MULLER, député-maire, qui a été fait citoyen d'honneur de PONTIVY, en même temps que M. KONDA, directeur de l'administration municipale (notre photographie en p. 1).

Cette délégation comprenait douze élus locaux, la chorale Saint-Germain de WESSELING (quelque 100 membres) et la compagnie de tir (25 personnes).

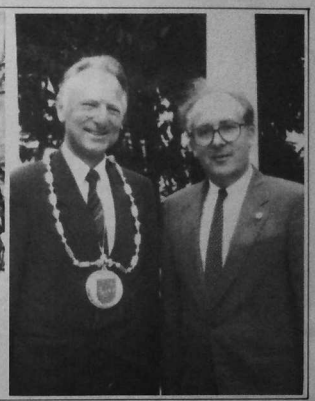
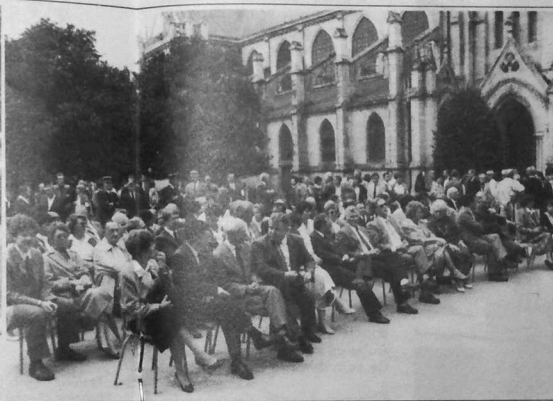
Au square Saint-Joseph eut lieu la commémoration du 15<sup>e</sup> anniversaire avec inauguration d'une plaque, plantation de l'arbre du jumelage, et les interventions de l'Harmonie pon-

## WESSELING-PONTIVY 15 années... de jumelage

tiyenne, de la KERLENN PONDI, des TRETAEUX du BLAVET et de la magnifique chorale allemande.

De multiples rencontres eurent lieu. Par exemple, l'accueil des « tireurs » du stand de « LA BOURNAZEL » à KERFICELLE ; ou la présence de nombreux amis allemands, dont 25 en costume bavarois, au pardon de Notre-Dame de Joie, présidé par Mgr BARBU, évêque de Quimper, et à la procession le samedi soir, le long du quai de Presbourg et à Tréleau.

- Le sens de ces journées mémorables a été dégagé par le Maire de Pontivy dans un discours que nous reproduisons ci-dessous.
- NOS IMAGES (de gauche à droite) : le groupe des tireurs bavarois ; pendant la cérémonie au square Saint-Joseph ; les maires des deux cités jumelles.



« Le principe du jumelage entre PONTIVY et WESSELING a été décidé par le Conseil Municipal de PONTIVY le 13 novembre 1970, mais la charte de jumelage a été signée officiellement par les deux maires, Michel MASSON pour PONTIVY et Hans MOCK pour WESSELING, le 29 septembre 1972, il y a donc presque exactement 15 ans aujourd'hui.

La déclaration signée par les deux maires indique que « la ville de PONTIVY et ses habitants ne peuvent que trouver des avantages culturels, économiques et autres dans la signature de ce pacte d'amitié ».

Quinze ans après, je suis convaincu de la vérité de cette déclaration ; et que la satisfaction est réciproque.

Rien n'était encore évident, pourtant, à l'époque de cette signature. L'Allemagne était depuis toujours considérée par la France comme l'ennemi héréditaire...

... Nous avons eu la chance, dès 1945, que nos dirigeants respectifs se soient forgés la conviction, en tirant les leçons de nos luttes stériles du passé et du nouvel état du monde, que l'Europe, qui s'était en grande partie autodétruite par la guerre, ne pourrait se reconstruire et rester libre et prospère que si se réalisait une véritable amitié franco-allemande. Nous devons à des hommes comme Konrad ADENAUER, comme Robert SCHUMANN et le Général DE GAULLE cette réconciliation entre nos deux pays ; et plus loin

encore, en faisant de l'alliance franco-allemande la clef de voûte de la construction européenne.

Il n'en reste pas moins vrai que l'évolution des esprits, a été lente et difficile, car les blessures sont d'autant plus longues à cicatriser qu'elles ont été profondes. C'est ce qui explique certaines réactions virulentes qui se sont manifestées lorsque le projet de jumelage a été connu à PONTIVY, jusque dans les colonnes de la presse locale, pour s'opposer à sa signature.

Celle-ci s'est faite malgré tout et il n'est certainement pas un PONTIVYEN aujourd'hui à le regretter.

**UNE CONSIDÉRABLE ÉVOLUTION DES ESPRITS EN 40 ANS.**

L'idée de l'Europe Unie a été et reste la grande idée de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle ; je dirais même que c'est l'une des seules idées qui fasse l'unanimité des formations politiques en France. Elles veulent toutes être plus européennes que les autres ; réjouissons-nous-en.

Les nouvelles générations, issues de l'après-guerre, ont grandi en même temps que les progrès de l'Europe. Les querelles franco-allemandes, si elles ne sont pas

**M. LECUYER :**

« Ces 15 ans de jumelage ont montré que l'Europe peut être celle de la FRATERNITE et du COEUR »

et ne doivent pas être oubliées, sont pour elles simplement une page d'histoire dont elles ont tiré la leçon pour ne plus jamais retomber dans les mêmes erreurs.

**LE JUMELAGE : un bilan largement positif**

Le jumelage, depuis 15 ans s'appuie d'abord sur une volonté des municipalités de le faire vivre et de lui donner les moyens de se développer. Il est remarquable et réjouissant de constater que la volonté de jumelage s'est continuée tout au long de ces 15 années, quels que soient les changements municipaux intervenus tant à Wesseling qu'à Pontivy.

Les élus, au travers de leurs échanges, bénéficient également d'un enrichissement pour l'exercice de leurs fonctions, car il est toujours bon de voir comment les autres résolvent leurs problèmes.

Il s'appuie également sur l'existence de clubs de jumelage dynamiques tant à Wesseling qu'à Pontivy, et je voudrais remercier aujourd'hui toutes celles et tous ceux qui se sont dévoués et continuent de le faire pour que les échanges entre nos villes fonctionnent dans de bonnes conditions.

La meilleure preuve du succès de leur action est d'ailleurs que des relations se sont maintenant nouées

entre des particuliers qui sont amis et se voient ou correspondent de manière régulière ; entre des établissements scolaires qui reçoivent ou envoient des classes d'élèves ; entre des clubs sportifs, comme les coureurs à pied ; les athlètes de la G.S.I. ont couru un relais l'an dernier jusqu'à Wesseling et leurs homologues de Wesseling leur ont rendu leur visite, de la même façon, la semaine dernière.

Et c'est aujourd'hui la paroisse qui réalise son jumelage en recevant pour le pardon de Notre-Dame de Joie la chorale Saint-Germain et le Clergé de Wesseling.

**VERS DE NOUVEAUX PROGRES**

Tout cela montre bien comment les choses ont changé, parce que l'on a appris à se connaître et par là à s'apprécier.

Il faut aller plus loin encore ; nous avons eu la semaine dernière des discussions à ce sujet et nous avons en projet le développement d'autres possibilités d'échanges, en particulier pour les jeunes.

Je souhaite vivement que cette amitié franco-allemande se développe encore plus, concrètement, ici à PONTIVY, car elle est plus que jamais nécessaire :

- Parce que l'Europe est encore bien fragile et bien vulnérable, face aux

tentations hégémoniques des grands et face à la montée des fanatismes.

- Parce que l'Europe, de plus en plus grande (ce qui fait sa force, avec l'ancrage dans le système démocratique de nouveaux états), en devient également plus faible, parce que moins cohérente et plus difficile à unir, les disparités économiques entre les États de la C.E.E. s'accroissant et les égoïsmes nationaux tentant de prévaloir sur le projet commun.

Une Europe un peu disparate a besoin de s'appuyer sur un axe solide qui ne peut être que celui que nous formons. C'est en la renforçant que nous pourrions garantir notre indépendance et la paix.

C'est également ainsi que nous pourrions donner aux jeunes, parce que c'est eux qui la feront, une autre image de l'Europe.

Non plus seulement celle des marchands dont la marche vers l'unité se heurte chaque jour au mur des intérêts et des corporatismes et dont nous n'avons trop souvent comme image que celle des interminables et impossibles compromis de Bruxelles.

Mais celle de la Fraternité et du cœur.

Vive WESSELING ! Vive PONTIVY ! Vive l'EUROPE !

## L'A.J. va être ré-aménagée...



### Un brillant relais pédestre

Quelques jours avant la célébration officielle du 15<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, un relais pédestre a montré combien les relations WESSELING/PONTIVY étaient vivaces et cordiales.

Douze sportifs de la cité allemande, partis le samedi 28 août à 18 h. 30, se relayant tout au long de 2001 km (nombre ô combien célèbre !), sont arrivés (notre photo) le jeudi 3 septembre à PONTIVY.

Ils ont été reçus au Château par le Maire (notre photo), puis avec leurs amis pontivyens ont découvert la BRETAGNE...

L'ensemble des Récollets est précieux pour PONTIVY. Peu à peu, il s'aménage.

- Nous évoquons (p. 9) la salle pour l'école de danse où les travaux sont en cours.
- L'autre chantier prochain (début en janvier) sera l'Auberge de Jeunesse.

Déjà, on le sait, un gîte d'étapes a été créé ; ceci en liaison notamment avec le développement des randonnées pédestres (« le réseau de sentiers ») ou cyclistes. La Transarmoricaine de mai a mis en évidence l'importance de ce type de tourisme.

L'Auberge de Jeunesse a une autre vocation dans l'accueil. Le réseau dans lequel elle s'insère est plus large, les séjours plus longs, de style moins sommaire.

La position de « Pontivy, cœur de la Bretagne Centrale » appelle la réalisation d'une Auberge de Jeunesse rénovée. Ce sera donc fait.

### Deux courts de tennis couverts

Cette réalisation est à l'étude pour le Faubourg de Verdun. Le Maire l'avait promis, et le dossier est lancé pour couvrir deux courts de plein air.

- Pour les amateurs de KARATE, une réalisation aux Récollets sera probablement mise également à l'étude pour 1988.

### ... Et Toulboubou

Quant à l'acquisition des terrains de Toulboubou, elle « avance » normalement. Les signatures définitives sont prévues pour la fin de l'année.

Les études d'aménagement vont être menées en concertation avec les clubs de football et d'athlétisme.

- La deuxième tranche du boudrome, boulevard Alsace-Lorraine, a été officiellement inaugurée ; 32 allées sablées de 18 m !

## Les succès de l'été

### Un champion du Monde, Un champion de France.

□ Pierre PASCO est devenu champion du Monde des « Half-Tourer » en juillet à La Rochelle. Un amateur devant des professionnels ; bravo !

□ Olivier BOIVIN, lui, s'est adjugé deux titres de champion de France en canoë monoplace sur 500 m et 1000 m (notre photo).

□ Le Vélo-Club Pontivyen a accumulé les performances cet été : 4 victoires en un seul week-end d'août. L'un de ses membres, Stéphane LAUNAY, à la suite de sa participation à l'équipe de FRANCE Juniors, au CANADA, a été surclassé ; il peut courir les épreuves seniors.

□ A noter la réussite, début septembre, de la première course cycliste des jeunes (benjamins, minimes, cadets) : 254 participants, au total. Bravo !

□ 18 cyclotouristes pontivyens ont pédalé tout le long des 1215 km de PARIS-BREST-PARIS. Parmi eux Roger LAUNAY : 64 ans ! (notre photo ci-dessous)

□ Gwénaëlle SENAN (400 m cadettes) et Philippe NICOLAS (saut en hauteur juniors) du Réveil Laique ont participé aux championnats de FRANCE jeunes à FONTAINEBLEAU en juillet.

□ 450 jeunes ont été initiés au tir à l'arc cet été par le club pontivyen. Beau résultat de « l'opération sports-vacances ».

□ Au Bridge-Club : 116 joueurs au tournoi des 12 et 13 septembre.



**14 Sports et Plein-Air**

**PISCINE : Records battus**

Les entrées à la piscine de plein air cet été :  
 - 18 291 en juillet  
 - 21 629 en août

Total 39 920, pulvérisant le record de 1983 qui était de 31 452.

Une journée de pointe : le 20 août avec 1623 entrées.

- La piscine couverte (au Faubourg de Verdun) est réouverte depuis le début de septembre.
- La « Maison des Sports » a été réinstallée au Faubourg de Verdun, près du gymnase F. Le Drogo.
- Les subventions municipales, aux sports, clubs et activités ont été portées, pour 1987, à 108 033 F.
- Le camping du DOURIC (il a été rénové par

la Ville) a connu une grande affluence. Il a été pratiquement complet tout l'été. Beaucoup de campeurs étrangers, toute l'EUROPE étant représentée.

- Le Centre Aéré était dirigé en août par M. DEPLANQUE ; et en juillet par M. Alain LE VERGER, qui, à la rentrée, est devenu directeur du Lycée Jeanne-d'Arc. M. AUDIC, son prédécesseur, prenant la charge de l'intendance du Lycée Professionnel Saint-Ivy.
- La colonie de l'Amicale Laïque (à QUIBERON - PORT HALIGUEN) : 100 enfants en juillet, 75 en août.
- Celle des Amis de l'Enfance à La Trinité-sur-Mer accueillait également 100 enfants, en juillet.

**Au Lycée Agricole...**

... Une section « Etudes et Animations sportives. Spécialité : football » est née avec la rentrée. On voit ici les élèves (classe de seconde) groupés sur le terrain de leurs activités.



**A l'Office des Sports**

C'est une photographie prise lors de la dernière Assemblée de l'Office Municipal des Sports. Le président SERVEL est au micro. A sa droite, le Maire et M. POCARD, adjoint aux Sports.

**La saison 1987-1988**

**15 La vie culturelle**

**Théâtre**

Dimanche 11 octobre à 17 heures

**"DROLE DE COUPLE"** (Tournées Barret) avec Jacques BALUTIN et Daniel PREVOST.



Mercredi 28 octobre - Jeudi 29 octobre

**"CORNEILLE, MOI J'AIME..."** Spectacle de Sylvie OLLIVIER et Ivan MORANE. Grande fresque imaginaire d'un destin oublié. (Co-production des Compagnies Ivan MORANE et Robert HOSSEIN, avec l'ensemble orchestral Harmonia Nova).

Vendredi 4 décembre à 21 heures

**"LA NUIT DES ROIS"** de William SHAKESPEARE avec Jean LE POULAIN et Arlette DIDIER.

Vendredi 5 février à 14 heures et à 21 heures  
**"LE MONTE PLAT"** d'Harold PINTER par la Compagnie Régionale Pierre DEBAUCHE (Comédie de Rennes)

Lundi 28 mars à 9 heures et à 14 heures  
**"LE MALADE IMAGINAIRE"** de MOLIÈRE par la Compagnie SGANARELLE (Compagnie régionale d'Île-de-France).

Vendredi 1<sup>er</sup> avril à 21 heures  
**"LE SAUT DU LIT"** (Galas Karsenty - Herbert) avec Dany CARREL, JEAN-JACQUES, Patrick PREJEAN.

**Dans le cadre de la Manifestation Régionale "CARREFOUR DES REGIONS D'EUROPE"**

Pontivy recevra, le vendredi 20 novembre

**LA CHORALE UNIVERSITAIRE de Saint-Jacques de Compostelle**  
 Les 45 chanteurs donneront un programme consacré à la musique chorale galicienne

**Folklore**

• Cette saison, la Ville de Pontivy, en association avec le Comité des Fêtes, présentera deux soirées exceptionnelles :

Le vendredi 13 novembre à 21 heures



**LE BALLET FOLKLORIQUE de MEXICO** d'Amalia FERNANDEZ

Composé de ses 80 danseurs, chanteurs et musiciens, cet ensemble de réputation mondiale, qui n'est pas venu en Europe depuis 5 ans, nous fera découvrir, avec ses costumes féeriques, l'histoire d'un des folklores les plus riches et les plus passionnants.

Le vendredi 16 février à 21 heures

**L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE NATIONAL HONGROIS**

Composé de 100 personnes : chœurs, orchestre et danseurs, cet ensemble a reçu un accueil triomphal en 1986 à

Tokyo et dans sa tournée aux U.S.A., il nous émerveillera avec les costumes, les chants et les danses de Hongrie.





## Les rendez-vous réussis de PONTIVY estival

• En cet été 1987, Pontivy a connu une activité culturelle exceptionnelle. La Ville a proposé en effet à ses habitants et aux visiteurs toute une série d'animations que bien des villes de plus grande importance pourraient nous envier.

Aux rendez-vous désormais traditionnels que constituent les expositions au CHATEAU des ROHAN (cette année, l'histoire de la Marine Royale) et l'ÉTÉ MUSICAL qui, par la qualité de sa programmation, obtient une renommée qui dépasse les frontières de l'hexagone, s'est ajouté, la troisième semaine d'août, la superbe manifestation des FOLKLORIES nationales organisée par les Chorales « A Cœur Joie ».

### La Marine Royale

L'exposition au CHATEAU des ROHAN, consacrée à la Marine Royale, a été organisée en collaboration avec les amis de Pontivy sous la responsabilité du Conservateur Charles FLOQUET.

Inaugurée le 20 juin par Ambroise GUELLEC, Secrétaire d'Etat à la Mer ; elle a connu un succès comparable aux expositions précédentes avec 12 000 visiteurs, dont 500 le 20 septembre lors de la journée « portes ouvertes ».

Ce résultat est encourageant lorsqu'on sait qu'en Bretagne, cet été, on a constaté une nette diminution des touristes (de l'ordre de 20 à 30 %). Mais il reste insuffisant et conduira la Municipalité à réfléchir avec l'Office de Tourisme et les « Amis de Pontivy » à une politique de promotion de notre Patrimoine pour les années à venir.



### Onze concerts

L'été musical a pour sa cinquième édition permis aux mélomanes de découvrir un programme prestigieux avec 11 concerts où tous les grands noms de la jeune génération des musiciens français étaient présents : François-René DUCHABLE, Gérard CAUSSE, Augustin DUMAY, Michel DALBERTO, Paul MEYER, Jean-Philippe COLLARD, Nathalie STUTZMANN, le Quatuor ENESCO...

Une fête de la musique qui a duré près de 3 mois !

Les moments forts de l'été musical ? C'est très difficile à dégager, tant la qualité des concerts était remarquable. Je citerai quand même deux concerts mais c'est certainement mon ami pour les artistes qui oriente mon choix :

• Le 4 août, l'Orchestre de Chambre tchécoslovaque dirigé par Otokar STEJSKAL avec, en soliste, le célèbre altiste Gérard CAUSSE. Notamment dans le concerto de Tchélicov, nous avons eu une interprétation atteignant la perfection. Et dans la suite pour alto seul de BACH, Gérard CAUSSE fait vivre cette œuvre avec une sensibilité qui épouse avec sérénité et humilité le discours de J.-S. BACH.

• Le 7 septembre, nous avons vécu des moments d'intense émotion avec François-René DUCHABLE et Nathalie STUTZMANN, la jeune étoile du chant français qui nous ont interprété entre autres l'intégrale des Dichterliebe de SCHUMANN.

### Un public élargi

Cet été musical m'a procuré beaucoup de satisfactions d'autant que le public a répondu plus nombreux que les années passées et que ce public venait de toute la Bretagne.

Parmi les mélomanes, nous avons eu de nombreux musiciens : François BILGER, chef de l'orchestre philharmonique des Pays de la Loire, les Directeurs des Festivals de Quimper et de Lannion...

Un regret cependant : celui de ne pas rencontrer aux concerts suffisamment d'élèves de notre école de musique. Ceux-ci tireraient certainement un bénéfice à voir et entendre des solistes chevronnés.

« Faites de la musique ? » Allez l'écouter au moins.

A l'année prochaine !  
Jean-Michel LE ROUX.



• La « journée du Patrimoine » a été notamment l'occasion d'une visite des personnalités aux fresques de la chapelle de Stival (à dr. l'adjoint au maire, M. J.-M. LE ROUX).

## Les FOLKLORIES : un vrai festival

Cette manifestation, organisée du 16 au 23 août à Pontivy par le mouvement « A Cœur Joie », a conduit à Pontivy près de 500 musiciens et choristes venus de toute la France, et 150 chanteurs d'Acadie, d'Espagne, d'Angleterre et de Hongrie.

Ces « Folklories » ont été, en fait, un festival de musique, danses et chants d'un très haut niveau culturel et populaire.

Le public a fait un triomphe au Chœur des Jeunes Musicales de Hongrie et les Folklories se sont terminées le samedi 22 août avec une salle des fêtes archi-comble, dans une ambiance exceptionnelle de fête et de joie.

Cette semaine, favorisée par un temps ensoleillé, aura été excellente pour la renommée de Pontivy. Elle aura donné un regain d'activité à la ville, traditionnellement calme à cette époque. Plus de 600 personnes ont été hébergées. Les hôtels ont fait le plein. Le commerce local en aura aussi bénéficié. Plus de mille repas ont été servis chaque jour au self du collège des Saints-Anges.

Ce rassemblement profitable à tous, souhaitons, le, reviendra à Pontivy et rendez-vous aux Folklories 1988.



### Les fouilles au Château

Le chantier de jeunes bénévoles du C.H.A.M. (Chantier et Architecture Médiévale), a mené, pendant deux mois (juillet et août) avec 40 jeunes, des fouilles et dégagé puis consolidé les ruines de la 4<sup>e</sup> tour du Château.

L'an prochain, ils reviennent et trouveront peut-être la 4<sup>e</sup> tour !



### A l'Office du Tourisme

La MALPAUDRERIE, au pied du Château, abrite désormais l'Office du Tourisme.

L'inauguration officielle en a été faite par M. LECUYER et le conseil municipal qui furent accueillis par M. Jean CAILLER, président de l'Office.

L'Association des Amis de Pontivy a présenté, pendant tout l'été, une exposition des aquarelles du peintre Vincent SADO, né dans notre cité.

### ... et à la KERLENN

Comme chaque année, la KERLENN-PONDI a eu, fin juillet, sa grande soirée estivale. Elle a été particulièrement réussie et le BLACK WATCH PIPE BAND, avec ses 40 musiciens et son ensemble de 20 cuivres, a été magnifiquement fêté.

**COMMENT EST ETUDIE ET DELIVRE A PONTIVY, LE**

La commune de Pontivy s'est dotée, en 1979, d'un « Plan d'Occupation des Sols » ou « P.O.S. » (voir encadré), approuvé par arrêté du 21 septembre 1979. Sa mise en révision en 1983 a abouti le 21 novembre 1984, à l'approbation du document qui est aujourd'hui opposable à toute personne désirant édifier ou modifier une construction.

La loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat, a donné aux Communes l'entière maîtrise des compétences en matière d'urbanisme, dès lors qu'elles disposaient d'un P.O.S. approuvé avant octobre 1983.

**UNE CONVENTION AVEC LA DIRECTION DE L'EQUIPEMENT (D.D.E.)**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1984, la Commune de Pontivy, disposant d'un P.O.S. approuvé, le Maire délivre les permis de construire et autres autorisations au nom de la Commune.

Trois solutions s'offraient à la Municipalité :  
 — Se doter d'un service communal spécialisé,  
 — Passer un contrat avec un cabinet d'architecture pour l'instruction des dossiers,  
 — Passer une convention avec l'Etat qui se proposait de mettre gratuitement à la disposition de la Commune, le service de la D.D.E.

**QU'EST-CE-QUE LE P.O.S. ?**

Le « Plan d'Occupation des Sols », le P.O.S., est un instrument de planification destiné à orienter le développement de l'urbanisation. Il constitue l'essentiel des règles de fond qui doivent être respectées au moment de la délivrance des permis de construire ou de tout autre autorisation d'utilisation du sol.

Cette dernière solution ayant été retenue, une convention a été signée le 2 mai 1984 entre la Commune et l'Etat, confiant à la D.D.E. l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols : permis de construire, certificats de conformité, permis de démolir, certificats d'urbanisme, autorisation de lotir, déclarations de travaux et clôtures, autorisation de stationnement de caravanes et camping.

L'instruction des demandes d'autorisation se rapportant à l'occupation et l'utilisation des sols (à l'exception des lotissements) est confiée à la subdivision de l'Equipement de Pontivy, dont le responsable est M. LE TENAFF.

L'instruction des autorisations de lotissement est confiée à la cellule du SATO de Lorient dont le responsable est M. PRIMET.

**L'ITINERAIRE D'UN DOSSIER**

Les étapes pour arriver aux décisions officielles, c'est-à-dire à la signature par le Maire, sont les suivantes :

1. Remise des dossiers en mairie où ils sont enregistrés, reçoivent un numéro et où l'on procède aux affichages légaux.
2. Alors commence l'instruction proprement dite. Le Maire transmet les dossiers au service instructeur, c'est-à-dire :
  - la cellule « Application du Droit des Sols » (A.D.S.) de la subdivision de l'Equipement à PONTIVY, dont le responsable est Jean-Luc LE ROHIC, assisté de Robert BANNIER,
  - la cellule du SATO à LORIENT pour les autorisations de lotir.
 (A noter que le service des « Bâtiments de France » sont également consultés et peuvent opposer un veto).
3. Après instruction complète des dossiers (consultation des services, comptabilité avec le P.O.S., visite sur le terrain...), des projets de décision sont proposés au Maire pour signature.
4. Après visa, le maire transmet aux intéressés les arrêtés qui font l'objet d'un affichage immédiat en Mairie.

Pour les permis de construire (P.C.), le pétitionnaire doit parallèlement effectuer l'affichage de la décision sur le terrain ; et ce, dès l'obtention de l'autorisation. En effet, le délai de recours contentieux ne commence à courir que pour autant qu'il y a affichage simultané du P.C. en Mairie et sur le terrain.

**POUR CERTAINS TRAVAUX, UNE SIMPLE « DECLARATION »**

La loi du 6 janvier 1986 relative à diverses simplifications administratives en matière d'urbanisme a apporté des modifications importantes.

Ainsi, certains travaux sont désormais soumis à une simple « déclaration de travaux » et non plus à un « permis de construire ». Ce sont :  
 — les modifications de l'aspect extérieur d'une construction sans changement de destination du local (ravalement, ouvertures de baies, modifications toitures ou façades, bardages...),  
 — les constructions ou travaux créant une surface hors œuvre inférieure à 20 m<sup>2</sup> si le terrain supporte déjà un bâtiment à usage d'habitation ou d'activités sans changement de destination (ex. : vérandas, abris de jardin, garages...),  
 — les constructions ne créant pas de surface plancher,  
 — les serres de moins de 4 m de hauteur et de 2000 m<sup>2</sup> de surface hors œuvre (ex. : serres de production),  
 — les clôtures et certains travaux divers...  
 La procédure se trouve simplifiée :

1. Le pétitionnaire dépose une déclaration accompagnée de plans en 3 exemplaires au Maire.

**« PERMIS DE CONSTRUIRE »** 19

2. Sauf opposition, dûment motivée, notifiée par le Maire, dans un délai d'un mois, les travaux peuvent être exécutés.
3. Le délai d'un mois peut être porté à deux mois dans le cas où les travaux considérés, en raison de leur emplacement ou utilisation, doivent être examinés également par une autorité autre que celle compétente en matière de P.C. (ex. : bâtiments de France).



• Jean-Luc LE ROHIC (à gauche) et Robert BANNIER, de la cellule qui, dans les services de l'Equipement, « instruit » les dossiers.

**LES « PERMIS » DELIVRES A PONTIVY DEPUIS 6 ANS**

Année	Nbre de logements		Nombre	Bâtiments industriels artisanaux et commerciaux		Bts agricoles	Divers
	individ.	collectifs ou PC groupés		Surface (m <sup>2</sup> )			
1982	54	25	6	3270		5	105 dont 1 bâtiment scolaire (L.E.F. : 864 m <sup>2</sup> )
1983	45	13	9	3100		1	83 dont 1 bâtiment scolaire (Ecole de Kéropert : 1290 m <sup>2</sup> )
1984	39	0	8	7100	dont : — un centre commercial (3000 m <sup>2</sup> ) — et la reconstruction d'un centre commercial (2500 m <sup>2</sup> )	3	108 dont : — extension Grand-Parc (4000 m <sup>2</sup> ) — caserne de gendarmerie (23 350 m <sup>2</sup> ) (travaux non effectués) — 1 GRETA (161 m <sup>2</sup> )
1985	34	0	12	3520	dont : — C.E.G.F. entrepôt (2100 m <sup>2</sup> ) — PINAULT, entrepôt et commerce (1470 m <sup>2</sup> )	2	102 dont 1 polyclinique (4530 m <sup>2</sup> )
1986	28	10	8	5746	dont : — un espace cial BELLEC (1852 m <sup>2</sup> ) — un entrepôt PONTIVY CHIMIQUE (1934 m <sup>2</sup> )	2	79 et 44 déclarations de travaux dont : — Lycée Pontivy (2877 m <sup>2</sup> ) — une extens. du Lycée Agricole : (256 m <sup>2</sup> )
1987 (sur 6 mois)	18	17	9	5116	dont : — MAGASIN VERT (P.C. non délivré, 1692 m <sup>2</sup> ) — S.A.R.L. POSTIC (1132 m <sup>2</sup> , non encore réalisé)	2	27 et 44 déclarations de travaux

## UNE NOUVEAUTE

# LE CLUB D'ESCALADE

La création d'un club d'escalade peut paraître surprenante dans une région dépourvue de montagne ou de falaise. Et pourtant, une ville comme Pontivy doit posséder une telle structure ; d'une part parce que cette discipline sportive est en plein développement et correspond d'ailleurs à une demande ; d'autre part et surtout, parce que l'arrivée d'une nouvelle activité ne peut être que bénéfique à une région où la qualité de vie de ses habitants, sa vocation touristique, dépendent pour l'essentiel de la multivalence des loisirs proposés, en particulier loisirs de plein air.

\*\*\*

Le premier objectif de cette association est évidemment d'INITIER et de PERFECTIONNER le maximum de personnes à l'escalade, en toute sécurité. Cette initiation, ce perfectionnement, vont se faire, d'une part sur une structure artificielle située dans une salle à l'île des Récollets, qui permettra le maintien de l'activité indépendamment des conditions météorologiques, et, d'autre part, sur divers rochers de la région pontivyenne.

Le deuxième objectif, et certainement le principal pour la survie du club, va être de préparer ses grimpeurs à l'ENCADREMENT. En effet, l'enseignement de l'escalade nécessite, comme dans tous les sports, un certain bagage technique qui sera acquis bien sûr par la pratique régulière de cette activité, mais également par la participation à différents stages organisés par la Fédération Française de Montagne.

\*\*\*

A côté de ces deux objectifs, nous envisageons la création d'un mur d'escalade démontable qui permettra la promotion de ce sport dans la région Centre-Bretagne. De même, en collaboration avec la Base Nautique, l'organisation de stages multi-activités (par exemple : canoë-kayak, escalade, tir à l'arc) est envisageable.

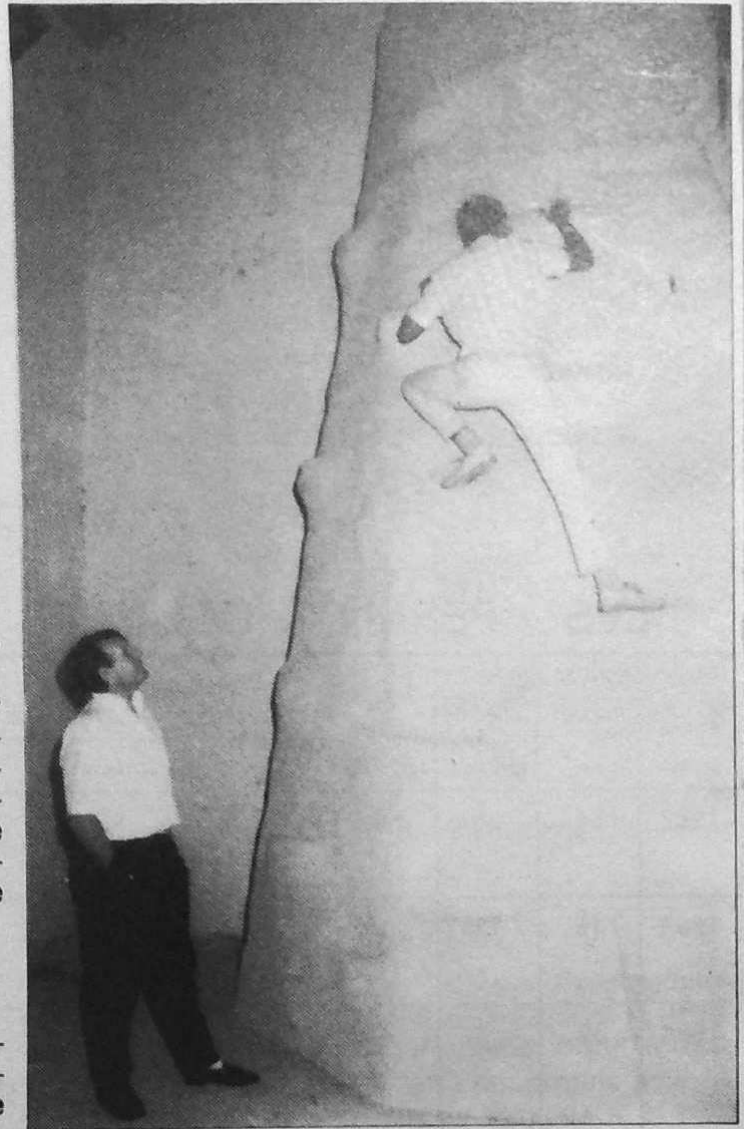
Tout ceci constitue déjà un programme bien chargé qui va nécessiter l'aide de tous les adhérents, en sachant que plus ces derniers seront nombreux et actifs, et plus vite ces divers objectifs seront atteints.

\*\*\*

En conclusion, n'oublions pas que l'escalade, considérée par beaucoup comme un sport dangereux, permet d'acquérir une grande confiance en soi, justement en apprenant à se « promener » en toute sécurité sur des structures verticales.

Alors, nous vous invitons aussi nombreux que possible à la... promenade.

C.M.



• Le « mur » d'exercice, le président MOTREFF s'entraîne devant Pierre POCARD, adjoint aux Sports.

### Le Bureau du Club...

Président : Christian MOTREFF  
 Vice-président : François PERONNO  
 Secrétaire : Philippe LE GOFF  
 Secrétaire-adjoint : Jean-Michel BELZIC  
 Trésorier : René AUDRAIN

### ...Et les horaires d'activités

Le mercredi de 18 h. 30 à 20 h. 30.  
 Le samedi de 14 h. 30 à 18 h. 30.